



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# AUGMENTATION DE CAPITAL DU GROUPE HIOLLE INDUSTRIES SUIVIE D'UN TRANSFERT SUR EUROLIST BY EURONEXT™ PARIS

**Valenciennes, le 19 mars 2007 :**

Suite à l'enregistrement par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de son document de base, sous le numéro I.07-012 en date du 22 février 2007, le Groupe Hiolle Industries, spécialisé dans les services à l'industrie et la protection de l'environnement, annonce que l'AMF a apposé le 16 mars 2007 le visa n°07-088 sur le prospectus relatif à son augmentation de capital sur le Marché libre Paris, suivie d'une demande de transfert aux négociations sur le compartiment C d' Eurolist by Euronext™ Paris de l'intégralité des actions de HIOLLE Industries.

## Modalités de l'opération et de l'admission à la négociation

- **Nombre d'actions offertes dans le cadre de l'augmentation de capital :** 1.570.176 actions nouvelles, représentant 16,67% du capital social et 9,84% des droits de vote après augmentation de capital.
- **Prix par action :** 12,50€
- **Produit brut de l'augmentation de capital :** 19.627.200 €
- **Structure de l'offre :**
  - Augmentation de capital avec maintien des Droits Préférentiels de Souscription (DPS)
  - Les droits du groupe familial HIOLLE seront cédés hors marché à un prix de 0,15 € le droit à différents investisseurs institutionnels qui se sont engagés irrévocablement à souscrire, préalablement à l'ouverture de la période de souscription.
- **Droits Préférentiels de Souscription (DPS) :**
  - Attribution des DPS : chaque actionnaire recevra 1 DPS pour 1 action détenue à l'issue de la séance de bourse du 20 mars 2007, qui donnera droit à la souscription d'une action nouvelle.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon.

- La souscription des actions nouvelles est réservée, par préférence, aux propriétaires des actions existantes et aux cessionnaires de droits préférentiels de souscription, qui pourront souscrire :
    - o à titre irréductible, à raison de 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes possédées au prix unitaire de 12,50 €, sans qu'il soit tenu compte des fractions.
    - o à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireront en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leur DPS à titre irréductible. Le nombre d'actions nouvelles allouées dans ce cadre sera, dans la limite de leur demande et du nombre d'actions nouvelles à émettre non souscrites à titre irréductible, proportionnel au nombre d'actions existantes dont les DPS auront été utilisés à l'appui de leur souscription à titre irréductible
  - Cotation des DPS : les DPS seront négociés sur le Marché libre d'Euronext Paris du 21 mars 2007 au 4 avril 2007 inclus, sous le code ISIN FR0010449124.
- **Souscriptions des principaux actionnaires** : la famille Hiolle, par le biais de Hiolle Finances S.A.S. entend participer à l'augmentation de capital à hauteur de 3 937 500 €, soit 315.000 actions à un prix par action de 12,50 €. A ce titre, Hiolle Finances utilisera 1.575 000 de ses DPS, le reste sera cédé.
  - **Engagements de souscription** : des investisseurs institutionnels (y compris Hiolle Finances) se sont irrévocablement engagés à souscrire 1.177.632 actions Hiolle Industries, au prix unitaire de 12,50 €, sous réserve que les droits leur permettant d'effectuer cette souscription leur soient transférés. Ces engagements représentent 75% des actions nouvelles émises dans le cadre de la présente opération.
  - Après augmentation de capital, les actions Groupe Hiolle Industries seront admises aux négociations sur le compartiment C d'Eurolist by Euronext<sup>TM</sup> Paris à compter du 19 avril 2007.
  - **Code ISIN** des actions : FR0000077562 – **Mnémonique** : HIO

## Calendrier indicatif de l'opération

|                 |                                                                                                       |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 16 mars 2007 :  | Visa de l'AMF                                                                                         |
| 21 mars 2007 :  | Ouverture de la période de souscription<br>Détachement des Droits Préférentiels de Souscription (DPS) |
| 4 avril 2007 :  | Clôture de la période de souscription                                                                 |
| 13 avril 2007 : | Communiqué de presse de la Société annonçant les résultats de la souscription                         |
| 18 avril 2007 : | Règlement / livraison                                                                                 |
| 19 avril 2007 : | Transfert sur le Compartiment C d'Eurolist by Euronext <sup>TM</sup> Paris                            |

## Intermédiaire financier



**ARKEON  
FINANCE**



Introduceur et Membre du Marché en charge du placement

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon.

## Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus, composé du document de base enregistré le 22 février 2007 sous le numéro I.07-012 par l'Autorité des marchés financiers et de la note d'opération ayant reçu le visa n°07-088 en date du 16 mars 2007, sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès du Groupe Hiolle Industries, 54 rue Ernest Macarez, 59300 Valenciennes et, sur les sites Internet de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), du Groupe Hiolle Industries ([www.hiolle-industries.com](http://www.hiolle-industries.com)) et d'ARKEON Finance ([www.arkeonfinance.fr](http://www.arkeonfinance.fr)).

Une notice sera publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires le 21 mars 2007.

## A propos du Groupe Hiolle Industries

### Deux pôles de compétences : les services à l'industrie et la protection de l'environnement

Fondé en 1976, le Groupe Hiolle Industries est spécialisé dans les services à l'industrie et la protection de l'environnement. Ces deux activités représentent chacune 50% de son chiffre d'affaires.

Les services industriels, métier historique du Groupe, constituent une offre globale aux grands industriels. Le Groupe s'est développé autour de 3 secteurs clés :

- les transferts d'usines clés en main, domaine dans lequel il est leader mondial avec plus de 20 ans d'expérience
- le ferroviaire, activité bénéficiant de contrats à très long terme
- le coffrage métallique, secteur à forte croissance avec des produits innovants

La protection de l'environnement, portée par une réglementation favorable, a connu un essor important ces dernières années au sein du Groupe Hiolle Industries, et dispose toujours d'un fort potentiel de développement. Cette activité bénéficie également de l'expérience et de la reconnaissance du Groupe Hiolle Industries dans les services industriels. Elle concerne principalement 4 domaines d'intervention :

- le traitement des déchets solides (déchets hospitaliers, ménagers, traitement des épaves automobiles)
- le traitement de l'air
- le traitement de l'eau
- les nouveaux relais de croissance : les centrales énergétiques et les énergies renouvelables

### Une expérience et un savoir-faire reconnus

Avec plus de 30 ans d'expérience, le Groupe Hiolle Industries s'impose comme un acteur majeur bénéficiant de synergies fortes entre ses différentes activités et présentant des avantages concurrentiels forts :

- de multiples compétences pour de grands projets, afin de proposer une offre globale complète d'accompagnement du client,
- une expertise et une renommée mondiale dans les projets industriels lourds notamment les transferts d'usines,
- un savoir-faire dans les services industriels de haute technicité,
- une stratégie de développement de niches (compétences très spécifiques permettant de pénétrer de nouveaux marchés),
- des opérations de croissance externe réussies.

### Un historique de croissance rentable

En 6 ans, depuis son inscription au Marché Libre, le Groupe Hiolle Industries a multiplié par 2,2 son chiffre d'affaires et par 3,5 son résultat net. En 2006, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 65 M€ (+29%). La marge opérationnelle est estimée à 12,9% et le résultat net à 5,5 M€ (+39%).

### Une stratégie offensive dans la protection de l'environnement

La stratégie du Groupe Hiolle Industries est de développer ses services vers la protection de l'environnement et d'offrir :

- des services et des produits permettant une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>,
- des services et des produits permettant de diversifier les sources et modes de production d'énergie,
- des services et des produits permettant une protection des ressources naturelles et une amélioration de notre environnement.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, le Groupe Hiolle Industries se développera tant par croissance organique que par croissance externe ciblée, utilisant ainsi son expérience de l'intégration.

### Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits dans le chapitre 4 du document de base de Groupe Hiolle Industries et dans le paragraphe 2 de la note d'opération. Il est toutefois précisé que la liste desdits facteurs de risque n'est pas exhaustive et qu'il ne peut être exclu que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée par la Société, à la date du document de base et de la note d'opération, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses perspectives et/ou ses résultats, peuvent exister.

*Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Hiolle Industries dans un quelconque pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'instruments financiers aux États-Unis. Les actions Hiolle industries n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933 tel qu'amendé (le « Securities Act ») et ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis qu'à travers un régime d'exonération prévu par ledit Securities Act.*

### Contacts

#### Groupe Hiolle Industries

Véronique Gapski Hiolle  
Directeur Général Délégué - Finance  
[hiolle-industries-direction@wanadoo.fr](mailto:hiolle-industries-direction@wanadoo.fr)

#### ARKEON Finance

Membre du Marché d'Euronext™ Paris  
Charles-Henri Berbain  
Tél.: 01 53 70 50 00  
[charleshenriberbain@arkeonfinance.fr](mailto:charleshenriberbain@arkeonfinance.fr)

#### NewCap.

Agence de communication financière  
Steve Grobet / Anaïs de Scitiaux  
Tél. : 01 44 71 94 94  
Fax : 01 44 71 94 90  
[hiolle@newcap.fr](mailto:hiolle@newcap.fr)

\* \* \* \* \*